



COMITE DU GERS DE BASKET BALL

Calendrier 2016/2017 - Phase 1



U9 Masculin

Le club qui reçoit doit appeler les autres clubs pour fixer les horaires des rencontres, au plus tard le lundi avant la rencontre. Il doit également conserver les feuilles de marques afin de les envoyer au Comité le lundi qui suit.

Lors de chaque plateau ou rencontre, les équipes présentes doivent obligatoirement réaliser le concours de tirs "la fontaine" et inscrire les résultats sur la feuille de marque.

Avant chaque rencontre, il est fortement conseillé aux éducateurs de se concerter sur le niveau de leurs joueurs pour organiser des périodes de jeux d'égalité et pour situer le niveau d'intervention de l'arbitrage. Un éducateur pourra, par exemple, demander à l'arbitre d'être plus attentif à l'application d'une règle apprise à l'entraînement les jours précédents. Ainsi, il y aura une continuité pédagogique.

L'arbitre et l'éducateur s'associent pour permettre le bon déroulement du jeu au regard du niveau des enfants.

En effet, la spécificité du jeune joueur, comme son âge, son niveau technique, ses capacités de développement, fait que l'arbitrage doit être adapté à ses caractéristiques.

Règlement : (cf. règlement Mini Basket)

1 - Durée des rencontres :

Plateau - 4 fois 6 minutes non décomptées

2 - Lorsque l'écart au score entre les deux équipes atteint 30 points, on continue la rencontre mais on arrête le décompte des points sur la feuille de marque. Il est également possible, en accord entre les deux entraîneurs, d'arrêter la rencontre et de mettre en place des ateliers techniques auxquels participeront les joueurs des deux équipes. Ou encore de continuer la rencontre en mélangeant les joueurs des deux équipes.

Journée 1 : Samedi 05/11/2016

A Gondrin

AL Gondrin

ES La Romieu - 1

AL Gondrin

ES La Romieu - 1

c/ SA Jégun - 1

c/ SA Jégun - 2

c/ SA Jégun - 2

c/ SA Jégun - 1

A Castéra-Verduzan

A Castéra Réjaumont

Auch BC - 1

A Castéra Réjaumont

Auch BC - 1

c/ EN-CTC MMP Basket - 1

c/ EN-CTC MMP Basket - 2

c/ EN-CTC MMP Basket - 2

c/ EN-CTC MMP Basket - 1

A Valence sur Baïse

Valence Condom GB - 1

SA Jégun - 3

ES La Romieu - 2

c/ SA Jégun - 3

c/ ES La Romieu - 2

c/ Valence Condom GB - 1

A Mirande

BC Mirande

Auch BC - 2

BC Mirande

Auch BC - 2

c/ BU Caussens

c/ Valence Condom GB - 2

c/ Valence Condom GB - 2

c/ BU Caussens

A L'Isle-Jourdain

USB L'Isle-Jourdain - 1

E Barran Riguepeu

USB L'Isle-Jourdain - 1

E Barran Riguepeu

c/ USB L'Isle-Jourdain - 2

c/ A Castéra Réjaumont - 2

c/ A Castéra Réjaumont - 2

c/ USB L'Isle-Jourdain - 2



COMITE DU GERS DE BASKET BALL

Calendrier 2016/2017 - Phase 1



U9 Masculin

Le club qui reçoit doit appeler les autres clubs pour fixer les horaires des rencontres, au plus tard le lundi avant la rencontre. Il doit également conserver les feuilles de marques afin de les envoyer au Comité le lundi qui suit.

Lors de chaque plateau ou rencontre, les équipes présentes doivent obligatoirement réaliser le concours de tirs "la fontaine" et inscrire les résultats sur la feuille de marque.

Avant chaque rencontre, il est fortement conseillé aux éducateurs de se concerter sur le niveau de leurs joueurs pour organiser des périodes de jeux d'égalité et pour situer le niveau d'intervention de l'arbitrage. Un éducateur pourra, par exemple, demander à l'arbitre d'être plus attentif à l'application d'une règle apprise à l'entraînement les jours précédents. Ainsi, il y aura une continuité pédagogique.

L'arbitre et l'éducateur s'associent pour permettre le bon déroulement du jeu au regard du niveau des enfants.

En effet, la spécificité du jeune joueur, comme son âge, son niveau technique, ses capacités de développement, fait que l'arbitrage doit être adapté à ses caractéristiques.

Règlement : (cf. règlement Mini Basket)

1 - Durée des rencontres :

Plateau - 4 fois 6 minutes non décomptées

2 - Lorsque l'écart au score entre les deux équipes atteint 30 points, on continue la rencontre mais on arrête le décompte des points sur la feuille de marque. Il est également possible, en accord entre les deux entraîneurs, d'arrêter la rencontre et de mettre en place des ateliers techniques auxquels participeront les joueurs des deux équipes. Ou encore de continuer la rencontre en mélangeant les joueurs des deux équipes.

Journée 2 : Samedi 19/11/2016

A Jégun

SA Jégun - 1	c/ Auch BC - 1
SA Jégun - 2	c/ A Castéra Réjaumont
SA Jégun - 1	c/ A Castéra Réjaumont
SA Jégun - 2	c/ Auch BC - 1

A La Romieu

ES La Romieu - 1	c/ EN-CTC MMP Basket - 2
AL Gondrin	c/ EN-CTC MMP Basket - 1
ES La Romieu - 1	c/ EN-CTC MMP Basket - 1
AL Gondrin	c/ EN-CTC MMP Basket - 2

A La Romieu

ES La Romieu - 2	c/ A Castéra Réjaumont - 2
A Castéra Réjaumont - 2	c/ BC Mirande
BC Mirande	c/ ES La Romieu - 2

A Caussens

BU Caussens	c/ E Barran Riguepeu
Auch BC - 2	c/ SA Jégun - 3
BU Caussens	c/ SA Jégun - 3
Auch BC - 2	c/ E Barran Riguepeu

A Valence sur Baise

Valence Condom GB - 1	c/ USB L'Isle-Jourdain - 1
Valence Condom GB - 2	c/ USB L'Isle-Jourdain - 2
Valence Condom GB - 1	c/ USB L'Isle-Jourdain - 2
Valence Condom GB - 2	c/ USB L'Isle-Jourdain - 1



COMITE DU GERS DE BASKET BALL

Calendrier 2016/2017 - Phase 1



U9 Masculin

Le club qui reçoit doit appeler les autres clubs pour fixer les horaires des rencontres, au plus tard le lundi avant la rencontre. Il doit également conserver les feuilles de marques afin de les envoyer au Comité le lundi qui suit.

Lors de chaque plateau ou rencontre, les équipes présentes doivent obligatoirement réaliser le concours de tirs "la fontaine" et inscrire les résultats sur la feuille de marque.

Avant chaque rencontre, il est fortement conseillé aux éducateurs de se concerter sur le niveau de leurs joueurs pour organiser des périodes de jeux d'égalité et pour situer le niveau d'intervention de l'arbitrage. Un éducateur pourra, par exemple, demander à l'arbitre d'être plus attentif à l'application d'une règle apprise à l'entraînement les jours précédents. Ainsi, il y aura une continuité pédagogique.

L'arbitre et l'éducateur s'associent pour permettre le bon déroulement du jeu au regard du niveau des enfants.

En effet, la spécificité du jeune joueur, comme son âge, son niveau technique, ses capacités de développement, fait que l'arbitrage doit être adapté à ses caractéristiques.

Règlement : (cf. règlement Mini Basket)

1 - Durée des rencontres :

Plateau - 4 fois 6 minutes non décomptées

2 - Lorsque l'écart au score entre les deux équipes atteint 30 points, on continue la rencontre mais on arrête le décompte des points sur la feuille de marque. Il est également possible, en accord entre les deux entraîneurs, d'arrêter la rencontre et de mettre en place des ateliers techniques auxquels participeront les joueurs des deux équipes. Ou encore de continuer la rencontre en mélangeant les joueurs des deux équipes.

Journée 2 : Samedi 03/12/2016

A Montaut les Créneaux

EN-CTC MMP Basket - 1	c/ SA Jégun - 2
EN-CTC MMP Basket - 2	c/ SA Jégun - 1
EN-CTC MMP Basket - 1	c/ SA Jégun - 1
EN-CTC MMP Basket - 2	c/ SA Jégun - 2

A Auch

Auch BC - 1	c/ ES La Romieu - 1
A Castéra Réjaumont	c/ AL Gondrin
Auch BC - 1	c/ AL Gondrin
A Castéra Réjaumont	c/ ES La Romieu - 1

A Barran

E Barran Riguepeu	c/ ES La Romieu - 2
ES La Romieu - 2	c/ Valence Condom GB - 2
Valence Condom GB - 2	c/ E Barran Riguepeu

A Castéra-Verduzan

A Castéra Réjaumont	c/ BU Caussens
Valence Condom GB - 1	c/ Auch BC - 2
A Castéra Réjaumont	c/ Auch BC - 2
Valence Condom GB - 1	c/ BU Caussens

A Jégun

SA Jégun - 3	c/ USB L'Isle-Jourdain - 1
BC Mirande	c/ USB L'Isle-Jourdain - 2
SA Jégun - 3	c/ USB L'Isle-Jourdain - 2
BC Mirande	c/ USB L'Isle-Jourdain - 1